

L'intervention française dans le Jura et en Suisse (1792-1798) : histoire et historiographie

Autor(en): **Suratteau, J.-R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **81 (1978)**

PDF erstellt am: **04.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'intervention française dans le Jura et en Suisse (1792-1798): histoire et historiographie

Lorsque j'ai été sollicité de faire cet exposé, j'ai pensé qu'il convenait d'associer Bâle et le Jura puisque cette réunion de Jurassiens se tient à Bâle.

D'autre part, j'ai eu à faire partie tout récemment d'une commission franco-suisse de l'UNESCO ayant pour mission l'examen des manuels d'histoire suisses et français. J'ai donc étudié une bonne vingtaine de manuels en usage dans les gymnases de Suisse alémanique; j'ai eu à rédiger sur ceux-ci un rapport et à siéger à Morat les 8, 9 et 10 mars dernier avec deux inspecteurs généraux français et avec quatre professeurs suisses. Aussi ai-je pu me rendre compte qu'il y avait encore à faire pour qu'une image aussi impartiale que possible soit donnée dans ces manuels, tout particulièrement — et cela est bien compréhensible — pour la période de la Révolution française et de l'intervention française en Suisse. Ceci pose finalement la question des rapports entre l'histoire réelle et l'histoire légendaire, entre l'histoire telle qu'elle s'est passée et la représentation qui en a été faite déjà par les contemporains des événements et, par la suite, par les historiens eux-mêmes, c'est-à-dire sur un plan plus élevé; cela met en cause les rapports entre la réalité du fait historique et sa représentation, entre l'histoire et l'historiographie.

Comme je me suis penché depuis plusieurs années sur ce problème et que j'ai été, en France, l'un des promoteurs de la formation d'un groupe d'études historiographiques, il est évident que cette question me passionne.

Je voudrais simplement ici, devant vous, intéressés par l'histoire du Jura et par l'histoire de la Suisse, revenir, dans cet esprit, sur quelques points touchant l'intervention française dans le Jura, dans sa partie septentrionale en 1792, dans sa portion méridionale en 1797 et, en Suisse, dans les trois premiers mois de l'année 1798.

* * *

POSITION DU PROBLÈME

Replaçons la question dans le contexte historique général.

Remontant jusqu'à la fin de 1790 et le début de 1791, le premier point d'ancrage que l'on trouve et qui intéresse justement et Bâle, et l'Evêché de Bâle, et la Suisse, c'est la question de l'intervention autrichienne à Porrentruy en 1791. Le prince-évêque Joseph de Roggenbach se trouve alors en face d'une agitation qui lui paraît plus périlleuse à certains égards que celle qu'a affrontée son prédécesseur, le prince de Reinach-Steinbrunn, au temps des Commis d'Ajoie et de Pierre Pétignat; en effet, le prince avait pu faire appel alors au roi de France et c'étaient des dragons français qui avaient «rétabli l'ordre» dans le pays. En 1790, il n'est plus possible de faire appel au roi Louis XVI avec lequel, pourtant, le prince a signé un nouveau traité d'alliance en 1780 et auprès duquel il pourrait, plus légalement même qu'en 1730, trouver assistance. Mais la France révolutionnaire est, en 1790, un foyer de gangrène aux yeux du prince et de ses partisans. Le principal inspirateur des troubles, Joseph-Antoine Rengguer, trouve appui en France et notamment près de son oncle par alliance Gobel, ancien évêque de Lydda et auxiliaire du prince-évêque pour la partie alsacienne du diocèse de Bâle. Le prince va donc se tourner vers son autre protecteur, son protecteur-né, l'empereur. Il est d'ailleurs conforme à la tradition séculaire et à la logique que ce prince, souverain faible d'un Etat faible, aille recourir à une politique de bascule s'adressant au roi de France lorsque l'empereur lui semble dangereux, à l'empereur quand c'est de France que peut venir le danger. Joseph de Roggenbach s'adresse donc à l'empereur, son suzerain; mais pour que les troupes impériales arrivent à Porrentruy, il leur faut traverser une portion du territoire suisse. Deux voies sont théoriquement possibles, soit du Fricktal autrichien, en traversant l'Argovie bernoise et le territoire soleurois, par une route incommode et lente, soit en traversant le Rhin sur le port de Bâle et, par le territoire bâlois, en remontant la Birse, par Laufon, Delémont et les Rangiers. C'est à cette solution que l'on va s'arrêter, mais il est notable que l'on ne s'adresse pas d'abord à la Confédération des treize cantons elle-même, mais seulement aux Bâlois. Deux partis s'opposent dans les conseils de Bâle; celui qui l'emportera est d'avis d'accorder ce passage; en face, l'autre parti est animé par Pierre Ochs, alors Stadtschreiber (chancelier de la Ville et République de Bâle). Si le Conseil Secret est d'emblée d'accord pour le passage, le Grand Conseil est partagé en deux parties presque égales. Finalement, après

un premier refus le 4 février 1791, la Confédération intervient et il est décidé d'envoyer à Porrentruy près de l'évêque une délégation des trois cantons de Berne, de Bâle et de Soleure. La députation bernoise, qui va intervenir le plus puissamment, est composée d'Albert de Mulinen, alors Welschseckelmeister (trésorier du pays de Vaud) et du professeur K.L. Tscharner, celle de Soleure du Conseiller Glutz et du licencié Keller, celle de Bâle du Conseiller Munch favorable au passage et de Gemuseus qui penche de l'autre côté.

Mais il n'est pas douteux que ce fut l'opinion des deux Bernois qui fut déterminante; Berne était intéressée au premier chef puisque la Prévôté était sa combourgeoise; personnellement, Mulinen était possessionné d'un fief dans l'Evêché. Finalement, à une faible majorité, le Grand Conseil bâlois donna son accord au passage des troupes impériales par le pont de Bâle. Ochs donna aussitôt sa démission le 18 février; mais il accepta de la retirer quelques jours plus tard, le 23, au prix d'un compromis. Il obtint d'être désigné pour partir pour Paris, afin de tâcher de voir quelles pourraient être les réactions du gouvernement français face à cette «violation du territoire helvétique». Mais il notait dans une lettre du 14 mars avant son départ:

*«... la liberté de passage étant admise, elle laisse prévoir, dans un lointain vague, mille circonstances qui peuvent se terminer par une prise de possession. Et c'est précisément pourquoi à cause de cette lettre [du gouvernement français du 18 février] que j'ai insisté pour le refus du passage...»*¹

De plus, on note dans la correspondance du chancelier bâlois qu'il avait tenté de trouver un appui à Zurich en se servant de son ami Léonard Meister. Les Zurichois, sans aller jusqu'à blâmer l'attitude bernoise et soleuroise, avaient, au moins, pris dans cette affaire une position très nuancée et attentiste, voulant tirer leur épingle du jeu, trop contents d'isoler les Bernois. Les Autrichiens, par Bâle, arrivent donc à Porrentruy; cela est assez connu pour dispenser d'y revenir.

La deuxième question que je voudrais évoquer est celle de l'évolution de l'attitude de la France après ces événements. Alors que Ochs séjourne à Paris — il va y rester du 3 mai au 29 août 1891 — se produisent dans la capitale française des événements importants: le 20 juin, c'est la tentative de fuite du roi et son arrestation à Varennes, après cela, la décision de l'Assemblée nationale de le suspendre puis de le rétablir dans ses fonctions en accordant une créance très

¹ *Correspondance de Pierre Ochs*, ouvrage cité, tome I, N° 182, p. 265.

dubitative à la fable de «l'enlèvement du roi», cela afin d'éviter une solution radicale qui eût entraîné l'hostilité des puissances et la guerre. Mais cette décision présente Louis XVI comme un homme diminué, un fantoche et, d'autre part, elle le prive évidemment de la plus grande partie de sa liberté d'action. Aussi lorsque, le 17 juillet, a lieu la fusillade du Champ-de-Mars, qui voit tomber sous les balles de la Garde nationale mandée par la municipalité parisienne une cinquantaine de patriotes avancés venus déposer sur l'autel de la patrie la pétition lancée par les Cordeliers qui exigent la destitution du souverain, les révolutionnaires modérés se séparent des Jacobins. En Suisse, la conséquence va être la démission offerte par l'ambassadeur du roi, le marquis de Vérac, qui réside à Soleure dans «l'Ambassadorenstadt». Puis Vérac se ravise, il reprend sa démission sous le motif qu'il est accrédité par le roi et que, celui-ci n'étant plus libre, il ne peut, lui, Vérac, savoir de quelle autorité il dépend. Il est accablé de rappels à l'ordre du ministre des Affaires étrangères français, de Lessart, mais il persiste dans cette attitude dilatoire jusqu'à la fin d'août; on le soupçonne à Paris d'être encouragé par les Soleurois au moins et même par les Bernois. Ce n'est que lorsque le roi a accepté de sanctionner la Constitution que Vérac quitte l'Ambassade de Soleure et est remplacé *ad interim* par Bacher. Ce dernier, vieil habitué des affaires helvétiques puisqu'il séjourna en Suisse depuis 1776 du temps de Vergennes comme secrétaire puis premier secrétaire interprète, est désigné comme «chargé d'affaires» le 3 septembre. Mais déjà auparavant, il a été chargé d'une mission officieuse à Porrentruy, où il a séjourné du 11 au 14 août à la cour de l'évêque. Il a pris position de façon très modérée au moins en adressant un rapport qui minimise la portée de la présence des Kaiserliks à Porrentruy et qui prend parti contre les termes d'un premier rapport de Gobel s'élevant contre cette présence.

Néanmoins, et malgré cette modération de Bacher, les autorités soleuroises refusent d'admettre ses pouvoirs et même de le laisser occuper l'Ambassade. Et lorsque, le 4 décembre suivant, François Barthélemy est nommé ambassadeur du roi auprès des cantons, les Soleurois continuent à lui refuser droit de cité dans leur ville, bien que le nouvel ambassadeur soit connu comme un royaliste constitutionnel. Barthélemy essaie de trouver un gîte à Aarau mais, sur le refus des Bernois, il finit par être admis à Baden dans le Freiamt, grâce à l'intervention zurichoise. Il va ainsi séjourner à Baden, à l'Auberge de l'Ours, pendant deux ans et demi.

Voilà un nouveau grief grave...

En troisième lieu, lorsque Dumouriez devient ministre des Affaires étrangères en février 1792 dans le ministère dit un peu exagérément « girondin », Pierre Ochs reprend son activité. Dumouriez et lui sont amis de longue date ; ils se sont connus à Hambourg quinze ans plus tôt. Le chancelier bâlois entame une correspondance active avec son ancien ami, qui reste en fonctions jusqu'au 16 juin suivant. Mais, entre-temps, les événements ont marché. La guerre a été déclarée le 20 avril par le roi de France au « roi de Bohême et de Hongrie ». En droit, c'est Louis XVI qui a déclaré la guerre et il est connu que, appuyé par la politique belliqueuse des Girondins, le roi a été poussé par son entourage, qui a pris le parti de la « politique du pire » pour amener la défaite de la France et permettre le rétablissement, par les ennemis, du souverain dans tous ses droits. La guerre déclarée, on assiste à ce qui est, pour le Jura, l'acte le plus capital, l'entrée des troupes françaises dans l'Evêché le 29 avril 1792, précédée de la fuite de l'évêque et du corps d'occupation autrichien. Joseph de Roggenbach trouve asile à Bienne tout d'abord — ce qui ne sera pas sans conséquence plus tard pour les Biennois — puis, les autorités de la ville le trouvant compromettant, l'Evêque se réfugie au couvent de Saint-Urban dans le canton de Lucerne, en décembre suivant. Mais, cela étant suffisamment connu, je retiendrai quatre faits plus particulièrement importants :

1) Le motif ou le prétexte — terme variable selon le point de vue de chacun... — de l'intervention française est que le Prince est prince d'Empire et que, en ce qui concerne au moins les bailliages du nord de l'Evêché, ceux-ci sont territoires d'Empire. Mais un deuxième argument qui a été pris en considération à Paris est que le Prince-Evêque, en faisant appel un an plus tôt à une garnison autrichienne, s'est rangé de ce fait, contrairement à l'alliance de 1780, dans le camp impérial, dans le camp de celui qui est devenu l'ennemi de la France. C'est donc l'argumentation du mémoire Gobel, écartée en août précédent, qui est reprise.

2) Cette occupation a été en effet précédée d'une campagne intensive depuis déjà longtemps de la part d'un certain nombre d'Alsaciens et de Belfortains¹ ; les plus connus sont Gobel, devenu en mars 1791 évêque constitutionnel de Paris et, à côté de lui, le mari

¹ J.-R. SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, ouvrage cité, chap. XII, p. 601 sq.

¹ Idem, « Savoureuse contre Mont-Terrible » article cité.

de sa nièce, J.-A. Rengguer, mais on trouve, les appuyant, les Belfortains Lavie, Laporte et Johannot (ce dernier natif de Genève), les Sundgoviens Ritter et Pflieger — ami de Ochs — et surtout le Colmarien Reubell, marié à une Alsacienne d'Altkirch apparentée dans l'Evêché. Reubell connaît par cœur l'Evêché, Bâle et même Berne, ayant plusieurs fois plaidé au Conseil souverain de Colmar dans des affaires intéressant les droits et possessions bâloises et autres. Il connaît si bien toutes ces affaires qu'en 1796 le chancelier biennois F.-A. Neuhaus écrira :

« Je ne croyais pas avoir devant moi un membre du Gouvernement français, mais le chancelier du prince-évêque de Bâle... »

3) Quand les troupes françaises occupent la partie septentrionale de l'Evêché en invoquant l'article 3 du traité de 1780, elles s'en tiennent à une occupation militaire pour ne pas intervenir plus directement dans les affaires intérieures du petit Etat, respectant les régences laissées par le Prince à Porrentruy et à Delémont, et pour ne pas servir les plans révolutionnaires de Rengguer et de ses partisans. Les chefs militaires français Custine, Biron, d'Harambure, Ferrière, officiers royalistes d'ailleurs, placent, autant pour un motif politique que pour une raison stratégique, leur quartier général à Delémont.

4) Mais c'est le quatrième point qui mérite surtout attention. Les autorités bernoises et soleuroises liées par leurs traités de bourgeoisie, les premiers avec la Prévôté, Soleure avec Bellelay et sa Courtine tout comme les Biennois ayant l'Erguël dans leur Bannière, réagissent et tentent de faire obstacle à une extension de l'occupation française. Mais Berne et Soleure ne veulent pas se mettre en avant; ce sont les Biennois, les plus directement menacés d'ailleurs, qui envoient en août leur bourgmestre, Alexandre-Abraham Moser, et leur chancelier, François-Alexandre Neuhaus, à Delémont. Pourquoi cette attitude en retrait de Berne et de Soleure? La guerre a été jusque-là très défavorable aux Français. La déroute de l'armée du Nord, aggravée par le passage dans les lignes autrichiennes de La Fayette au lendemain du 10 août, l'invasion lente mais dangereuse des Prussiens en Lorraine semblent avoir marqué l'imminence de la déroute française et du rétablissement de Louis XVI dans ses prérogatives. A Berne et à Soleure, le «Kriegspartei», conduit dans la première ville par l'avoyer Steiger (et par Mulinen, devenu lui aussi Avoyer), a triomphé et les dirigeants ne veulent pas se compromettre avec des députés français dont ils ne reconnaissent pas la validité des pouvoirs. Il y a eu le 10 août, sur lequel il n'est pas besoin d'insister

quant à son retentissement dans toute la Suisse... Le 28 août donc, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, et Coustard, délégués de la moribonde Assemblée législative française, signent avec les deux Biennois la Convention de Delémont. Les Français s'arrêtent à Pierre-Pertuis et les trois députés déclarent au nom de l'Assemblée, seule autorité *de facto*, du 11 août au 21 septembre, que la partie méridionale de l'Evêché «sera comprise provisoirement dans la neutralité du Louable Corps Helvétique». On remarque qu'il s'agit d'un acte non seulement provisoire mais provisionnel émanant d'une autorité de fait. Et notons tout de suite que, après Valmy, lorsque la Convention se sera réunie, la République française une et indivisible proclamée, arriveront à Porrentruy trois députés (de la Convention), le même Prieur, Guyton-Morveau également député de la Côte-d'Or, et Deydier de l'Ain; ils séjourneront à Porrentruy les 10, 11 et 12 octobre 1792 et ils blâmeront la position prise le 28 août. Ils alimenteront une seconde polémique sous-tendue par un second mémoire de Gobel et, également, soutenue par Reubell et Lavie. On fera notamment remarquer que la Prévôté et Bellelay sont, quant à elles, indiscutablement terres d'Empire. C'est à la suite de cette campagne que les autorités militaires françaises épurées soutiendront la création de l'éphémère République rauracienne. Le mémoire de Gobel demande aussi l'annulation de la Convention de Delémont et l'occupation du Jura méridional ou, au moins, celle de la Prévôté et de Bellelay. Mais, dès que la Gironde perd sa prééminence à la Convention, après le procès et la mort du roi et les événements de l'hiver 92-93, les Montagnards, aussi bien Carnot que Robespierre et ses partisans, tiennent essentiellement à conserver, pour des raisons de politique générale (exposées ailleurs)¹, la neutralité suisse. Le Mémoire Gobel est donc enterré pendant plusieurs années...

Du côté suisse, on ne semble pas avoir très bien vu ni la portée du «renoncement» français ni les conséquences à en tirer. Pour se prémunir en principe à la fois contre les agissements des deux belligérants qui bornent leurs frontières, les Confédérés décident à la Diète de Frauenfeld de 1792 d'entretenir à Bâle et sur la frontière proche de cette ville un corps de troupes confédéral connu généralement sous le nom de «Cordon». Ce corps de troupes comprend des contingents de milices fournis par les cantons alternativement et commandés par des officiers confédérés placés sous l'autorité de deux

¹ A. RUFER et J.-R. SURATTEAU, «Robespierre, la Suisse et les Suisses», article cité.

délégués du Corps helvétique délégués, eux aussi, par alternance, par ces treize cantons ¹.

Ce «Cordon» doit défendre la neutralité helvétique le long des frontières de la Suisse avec la France vers l'Alsace, vers l'ancien Evêché et le long des frontières avec l'Empire, tant le long du Rhin que vers le Fricktal qui s'avance en pointe au sud du grand fleuve. C'est du côté du Petit-Bâle, dans ce saillant formé par la République bâloise en Allemagne et en face de la forteresse française de Huningue, que se situe le point le plus névralgique de cette frontière.

Tels sont les faits lorsqu'une certaine parenthèse va s'ouvrir qui, pour le motif que j'ai indiqué plus haut, correspond peut-être un peu paradoxalement, à première vue, à la période la plus violente de la Révolution française, à l'époque de la dictature montagnarde en France, à la toute-puissance du Grand Comité de Salut public, à la Terreur...

* * *

ÉVOLUTION DU PROBLÈME DE 1793 A 1796

Dans cette deuxième partie, voyons plus rapidement l'évolution du problème de 1793 à 1796, compte tenu de l'observation faite ci-dessus.

Le premier point qui se présente est celui de l'évolution de l'attitude de la France vis-à-vis du Corps helvétique tout entier, mais surtout à l'égard du canton de Berne ² et aussi de Soleure et de Bâle.

Il est bien évident que ce n'est pas d'un coup de baguette au lendemain du 9 thermidor que la situation évolua d'emblée. D'ailleurs, la coalition qui avait renversé les robespierristes était peu homogène à l'égard aussi de la question de la guerre et donc de la question suisse. Carnot, qui y a porté un grand intérêt, s'en est tenu — et s'en tiendra encore plus tard — à son attitude de 1792: pas d'intervention, maintien de la neutralité helvétique. D'ailleurs, la politique expansionniste à l'égard du Jura méridional avait été soutenue essentiellement par Gobel, guillotiné en avril 1793, par Hérault de Séchelles guillotiné

¹ Ainsi, les premiers délégués seront le Lucernois Balthasar et le Zurichois Hirzel, puis on aura May (Berne) et Muller (Uri), puis Pfister (Schaffhouse) et Reding (de Schwyz), puis Gemuseus (Bâle-Ville) et Moser de Berne, etc...

² J.-R. SURATTEAU, «Le Jura, Berne et la France...» article cité.

quelques jours avant l'Evêque de Paris; le Mont-Terrible semblait plus encombrant qu'utile à la République; la chute de Rengguer peu après la mort de son oncle sur l'échafaud sonnait aussi le glas des espoirs locaux du parti expansionniste. Le gouvernement bâlois était toujours dans l'incertitude, en proie à la lutte des partis et des influences. Ochs était revenu, pour l'heure, de ses engouements. Son beau-frère Dietrich, chez qui Rouget de l'Isle à Strasbourg avait chanté la *Marseillaise*, avait été guillotiné le 29 décembre 1793. Le chancelier bâlois avait été envoyé une deuxième fois pour une mission officielle à Paris du 14 janvier au 5 mai 1793, ce qui lui avait permis d'informer le gouvernement de sa ville bien mieux que ne l'étaient ceux des autres républiques suisses. Il avait pu surveiller la politique française et défendre les intérêts matériels de Bâle en Alsace. Il retourna une troisième fois à Paris du 25 au 30 janvier 1794, à titre privé, pour défendre les intérêts de sa sœur Sybille-Louise alors emprisonnée comme suspecte à Besançon, mais il n'obtint rien. La veuve de Dietrich resta à Besançon jusqu'en octobre 1794 et ne fut rayée de la liste des émigrés qu'en septembre 1795 comme «citoyenne et bourgeoise de Bâle». Bien entendu, des péripéties douloureuses avaient refroidi le zèle profrançais de Pierre Ochs, qui avait déjà vu, avec la trahison de Dumouriez, son crédit passablement diminué à Paris. Cependant, Ochs restait persuadé que l'entente avec la France était nécessaire pour Bâle, au moins. Il était soutenu dans cette vue par une partie des conseillers bâlois, surtout, il faut bien le dire, quand, après Fleurus (juin 1794), la France eut repris l'avantage puis l'offensive. Aux côtés des anciens partisans du chancelier, ses deux beaux-frères Peter et Johan, Jakob Vischer, Rémi Frey, Lucas Legrand, Wernhard Huber, de plus hautes autorités comme les bourgmestres Burckhardt et Buxtorf furent aussi persuadés de la nécessité de cette bonne entente avec la France sur le pied d'un *modus vivendi* à établir promptement. A l'encontre, le parti opposé que Ochs appelait le «parti autrichien», avec à sa tête le grand tribun Merian, et le conseiller Burckhardt du Kirschgarten s'en tinrent à l'attitude hostile qu'ils avaient sans cesse prônée, traitant Ochs et ses affidés de «traîtres»; ils trouvaient appui dans la Confédération surtout chez les Bernois, les Soleurois et les représentants des cantons centraux, Zurich continuant à suivre une ligne plus réservée, continuant son jeu de bascule, sachant saisir chaque occasion de diminuer le crédit des Bernois. Ceux-ci étaient divisés de plus en plus; cependant, un «parti de la paix» se dégageait avec le trésorier des pays welsches, Frisching; et même quelques patriciens comme Philippe-Emmanuel Fellenberg soute-

naient en secret le parti de l'entente avec la France si l'on en croit Mengaud, qui déclarera en 1798 que Fellenberg avait aidé le plus activement sa politique à Berne et en Suisse; mais on n'a guère trouvé de preuve de cette collusion, même pas dans sa correspondance jadis publiée par Alfred Rufer¹. Le parti Steiger dominait toujours et la présence à Berne de l'envoyé anglais Wickham dispensant conseils et subsides soutenait les efforts du parti de la résistance à tout prix à la France révolutionnaire². Là-dessus se greffa l'affaire Laharpe quand Frédéric-César revint de Russie et s'établit à Paris; il défendit les intérêts des héritiers de son cousin Amédée, général dans les armées de la République, tué dans la campagne d'Italie de 1796 comme brigadier de Bonaparte. L'entêtement bernois dans cette affaire sordide détermina l'action de Frédéric-César de Laharpe tant pour la défense des intérêts de sa famille que pour intéresser le gouvernement français à la libération du pays de Vaud.

C'est sur cette toile de fond que se reposa en 1796 la question des vallées jurassiennes au sud de Pierre-Pertuis. Le Directoire avait succédé en novembre 1795 à la Convention, la France avait signé peu de mois auparavant les traités de paix, l'un avec la Prusse en mai, l'autre avec l'Espagne en juillet. C'est à Bâle, dans la maison de Pierre Ochs, l'Holsteinerhof au Neuen-Vorstadt, qu'avait séjourné le plénipotentiaire prussien, le comte de Goltz, puis après sa mort, son successeur, Hardenberg. Le 10 juillet suivant, Barthélemy vint s'installer dans une aile du Holsteinerhof et il y séjourna près de deux ans jusqu'à son élection au Directoire. C'est dans la maison voisine que Yriarte, ambassadeur espagnol, s'installa pour négocier commodément le deuxième traité entre la France et l'Espagne. Tout ceci avec l'agrément du gouvernement bâlois qui semble même avoir espéré une paix générale. Ochs y avait cru aussi ou avait feint d'y croire, si l'on interprète ainsi un passage d'une de ses lettres à Meister dans lequel il affecte de penser que les envoyés impérial et autrichien Degelmann et Greiffenegg adopteraient bientôt une attitude semblable à celle des Prussiens³. Quoi qu'il en soit, le parti Merian perdait de son influence au fur et à mesure des victoires françaises et de l'évolution partielle des esprits à Vienne.

Cependant, la victoire de Bonaparte en Italie va faire évoluer la situation dans un sens défavorable à la Suisse des treize cantons qui restait dominée par les partisans du maintien de l'Ancien Régime.

¹ A. Rufer, «Aus Philipp Em. Fellenberg...» article cité.

² Ch. BOURCARD, *William Wickham...* ouvrage cité.

³ *Correspondance de Pierre Ochs*, tome I, N° 307, p. 455.

La chronologie impose quelques rapprochements que l'on ne fait pas souvent. La campagne d'Italie se déroule en trois temps : un premier très rapide au printemps de 1796 qui voit le général corse occuper le Piémont puis la Lombardie ; un second plus lent à l'été et à l'automne qui permet à Bonaparte d'enfermer les Autrichiens dans Mantoue et de repousser deux armées de secours autrichiennes venues du nord pour débloquer la forteresse assiégée ; un troisième voit en janvier 1797 la capitulation de Wurmser dans Mantoue et se poursuit en mars-avril jusqu'au-delà des Alpes orientales à quelques étapes de Vienne. Cette campagne éloignait d'une part le théâtre de la guerre du territoire suisse mais, si elle délivrait les Bâlois, les Soleurois et les Bernois de leurs inquiétudes les plus directes géographiquement, la politique de Bonaparte en Italie du Nord, la création de la Cisalpine, se traduisait par la perte de la Valteline pour les alliés grisons et posait le problème des vallées tessinoises dont on craignait que le sort ne devînt semblable. Surtout, au moment même où Bonaparte allait rejeter la dernière armée de secours autrichienne et prendre Mantoue, se produisit l'affaire de la « tête de pont de Huningue » qui, de nouveau, mit à la glace les relations franco-suisse et franco-bâloises. Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre 1796, l'archiduc Charles, qui commandait l'armée autrichienne en Allemagne du Sud et qui avait, tandis que Bonaparte était victorieux en Italie, rejeté les deux armées françaises de Jourdan et de Moreau, donnait ordre au prince de Furstenberg, commandant de son aile droite, de déloger les Français de la tête de pont qu'ils occupaient sur la rive droite du Rhin au Petit-Huningue. Or, les troupes autrichiennes furent accusées non seulement d'être passées par le territoire bâlois, mais d'avoir été aidées et guidées par trois officiers bâlois du « Cordon » : le lieutenant-colonel Kolb, le major Daniel Merian du Steblisbrunnen et le capitaine Johann-Rudolf Burckhardt du Kirschgarten.

L'affaire avait été très sanglante, trois cents Français avaient été tués ou mis hors de combat ; parmi les morts se trouvait l'adjudant-général Abbattucci, compatriote corse et ami de Bonaparte. Les représentants confédéraux, le baron Muller de Friedberg (abbaye de Saint-Gall) et le Bernois Fischer, furent aussi accusés de complaisance. Le général français Ferino (qui dut d'ailleurs évacuer la tête de pont en février suivant) exigea un procès et Barthélemy intervint vigoureusement dans le même sens. Ochs, de son côté, appuya les exigences françaises. Finalement, les trois officiers furent destitués de leurs commandements, mais Merian et Burckhardt restèrent membres du Grand Conseil de Bâle malgré l'opposition de Ochs. Le Glaronnais

Kubli et J.-J. Meyer (ville de Saint-Gall) remplacèrent les deux représentants confédéraux soupçonnés et le Bernois Tavel remplaça à la tête des troupes son compatriote Gross également compromis. Quelques mois plus tard, après la signature des préliminaires de Leoben, le contingent confédéral fut réduit de 1000 à 450 hommes, puis supprimé à l'automne.

Telle était la situation au moment du traité de Campoformio rétablissant la paix entre la France et l'Empereur.

* * *

L'INTERVENTION FRANÇAISE DANS LE JURA MÉRIDIONAL ET EN SUISSE

Ce traité reposait en pleine lumière le sort de la portion méridionale de l'ancien Evêché de Bâle.

Plutôt que de retracer ici le détail des opérations qui amenèrent en décembre l'occupation de cette région jusqu'au lac de Bienne, puis en février l'occupation de la ville de Bienne elle-même, il faut revenir sur trois points essentiels encore mal débroussaillés. Je ne les avais traités qu'assez superficiellement, eu égard au sujet de ma thèse, lorsque j'ai écrit celle-ci ¹.

Premier point : l'évolution de la situation, simple rappel...

Le traité de Campoformio en octobre 1797, signé peu après le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), ouvrait deux possibilités. D'une part, cette paix libérait la France pour la première fois depuis avril 1792 de tout ennemi sur le continent européen; seule l'Angleterre restait en guerre (ceci jusqu'en mai 1799). Ensuite, le coup d'Etat donnait, à Paris, la prépondérance au parti expansionniste au premier rang duquel était le Directeur Reubell. Mais cependant, le gouvernement était encore divisé sur le point de savoir comment conduire cette expansion, notamment du côté de la Suisse. Reubell dirigeait en fait au Directoire la politique extérieure et la politique militaire après la chute de Carnot proscrit au 18 fructidor; il voulait «dominer» la Suisse, mais non encore y intervenir directement, à ce moment-là du moins. Il s'était opposé aux plans de Bonaparte au moment de Leoben en mai 1797, mais il ne put s'opposer au traité de Campoformio parce que le Directoire avait besoin du géné-

¹ J.-R. SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, ouvrage cité, chap. XVIII, p. 361 sq.

ral corse victorieux pour le défendre contre ses ennemis de l'intérieur. Le point de convergence entre Reubell et Bonaparte se trouva en Suisse, puisque le général voulait s'assurer les cols des Alpes et surtout le Simplon sur lequel il avait jeté son regard d'aigle, et que le Directeur alsacien voulait avant tout dominer la Suisse pour en former un boulevard contre un retour offensif des Autrichiens. C'est donc sur le Plateau suisse et dans les montagnes qui le protègent que Reubell et Bonaparte se rencontraient.

Deuxième point : la chute de Carnot avait été aussi celle de Barthélemy. Celui-ci avait été élu au Directoire en juin 1797 par la majorité parlementaire modérée et contre-révolutionnaire issue des élections de l'an V. Il ne siégea au Directoire que trois mois. Or, sur lui, les Suisses avaient fondé espoir. Ils pensaient trouver en lui un élément modérateur, un «ami des Suisses», qui les protégerait de l'hostilité de Reubell. Les Bernois eux-mêmes avaient entretenu des espoirs ; ils avaient fait don à Barthélemy d'une bourse «d'une remarquable grosseur et d'une chaîne d'or, le tout valant plus de deux cents ducats»¹. Mais dans ses trois mois de présence au Directoire, l'ancien ambassadeur n'avait jamais eu une grande influence. Proscrit au 18 fructidor, Barthélemy fut expédié à la Guyane d'où il devait s'éva-der peu après.

La chute de Barthélemy avait non seulement frappé à mort les espoirs des Bernois, elle avait aussi compromis beaucoup de Bâlois et notamment Pierre Ochs. Celui-ci fut très inquiet, non pas qu'il ait eu avec Barthélemy la même intimité qu'avec Bacher, mais parce qu'il avait accueilli l'ambassadeur dans sa maison et qu'il avait entretenu avec lui pendant son passage au Directoire une correspondance qui, maintenant, le compromettait. N'avait-il pas le 6 septembre, ignorant les événements parisiens de l'avant-veille, envoyé une lettre à Barthélemy, lettre qui avait été saisie par la police ? L'activité de Ochs se trouva d'abord ralentie par ce fâcheux incident puis, au contraire, le Grand Tribun (Ochs avait été élu à ce poste en mai 1796) voulut se dédouaner. Il dut d'abord combattre les effets d'une lettre anonyme. Il écrivit lettre sur lettre à Reubell². Il se mit à faire de la surenchère. Il avait vu arriver à la fin de septembre l'agent Joseph Mengaud, un autre Belfortain, envoyé pour mettre les papiers de

¹ J. STRICKLER, *Die alte Schweiz*, ouvrage cité, p. 53.

² *Correspondance de Pierre Ochs*, tome II, N° 75, pp. 81-82, N° 83, p. 87, N° 91, p. 100, et introduction, pp. CII-CIII.

Barthélemy et de Bacher sous scellés¹. Le « Jacobin » Mengaud n'était ni de la même trempe ni du même monde que Ochs ou Barthélemy ou même Bacher... Mengaud connaissait bien la Suisse. « Je la connais comme ma poche, c'est ma seconde patrie », écrivait-il. Il feignit de sympathiser avec Ochs comme il en avait l'ordre. Mais il le dépeignit vite comme un « patricien astucieux, un oligarque fin et intrigant » ; il dénonçait l'initiative du Grand Tribun qui avait fait « circuler une liste de souscription pour élever un buste à Barthélemy ». Ochs s'y trompa et parle en décembre encore du « brave et excellent Mengaud ». Celui-ci avait quitté en octobre Bâle pour Berne où il alla exiger le renvoi de Wickham, puis pour Zurich où il alla sonder les autorités locales jugées à Paris « incertaines ».

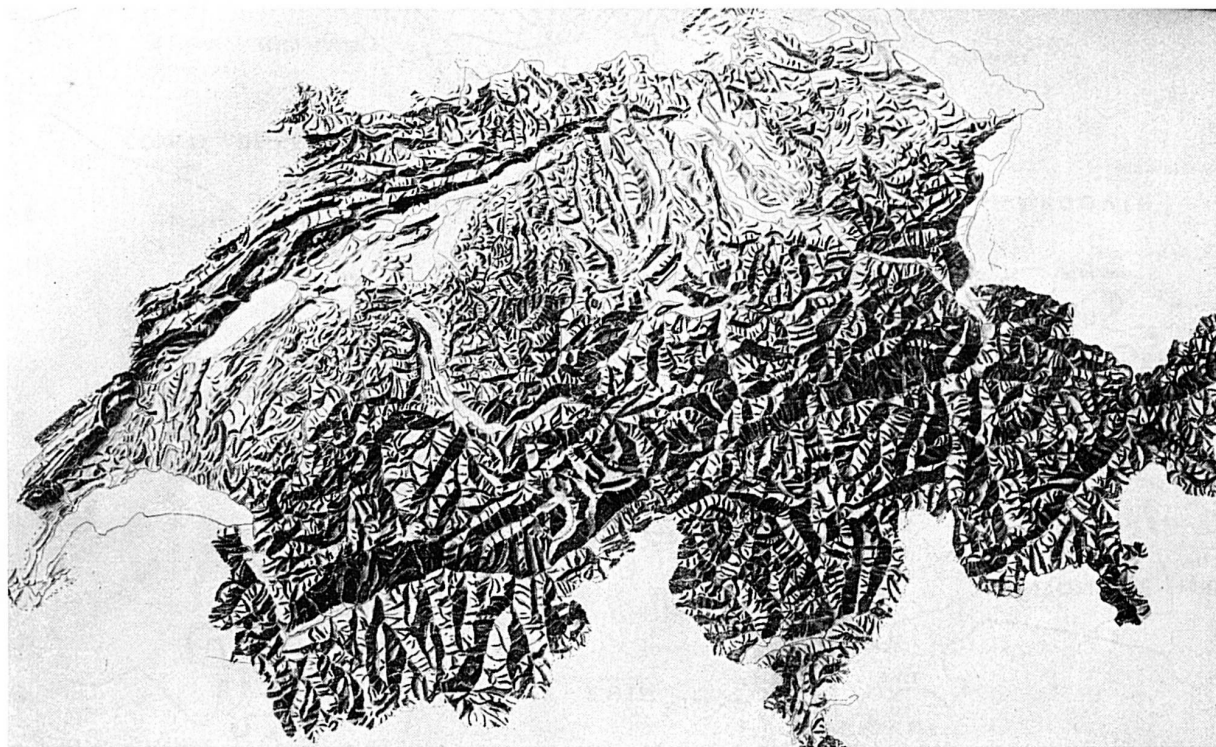
Troisième point : interprétation du traité de Campoformio en ce qui concerne la Suisse.

Un article secret de ce traité autorisait la France à occuper les territoires de l'Empire situés sur la rive gauche du Rhin « après l'accord des princes possessionnés ». C'est pour cela que devait se réunir un congrès à Rastatt. L'Empereur devait « faciliter » ces accords.

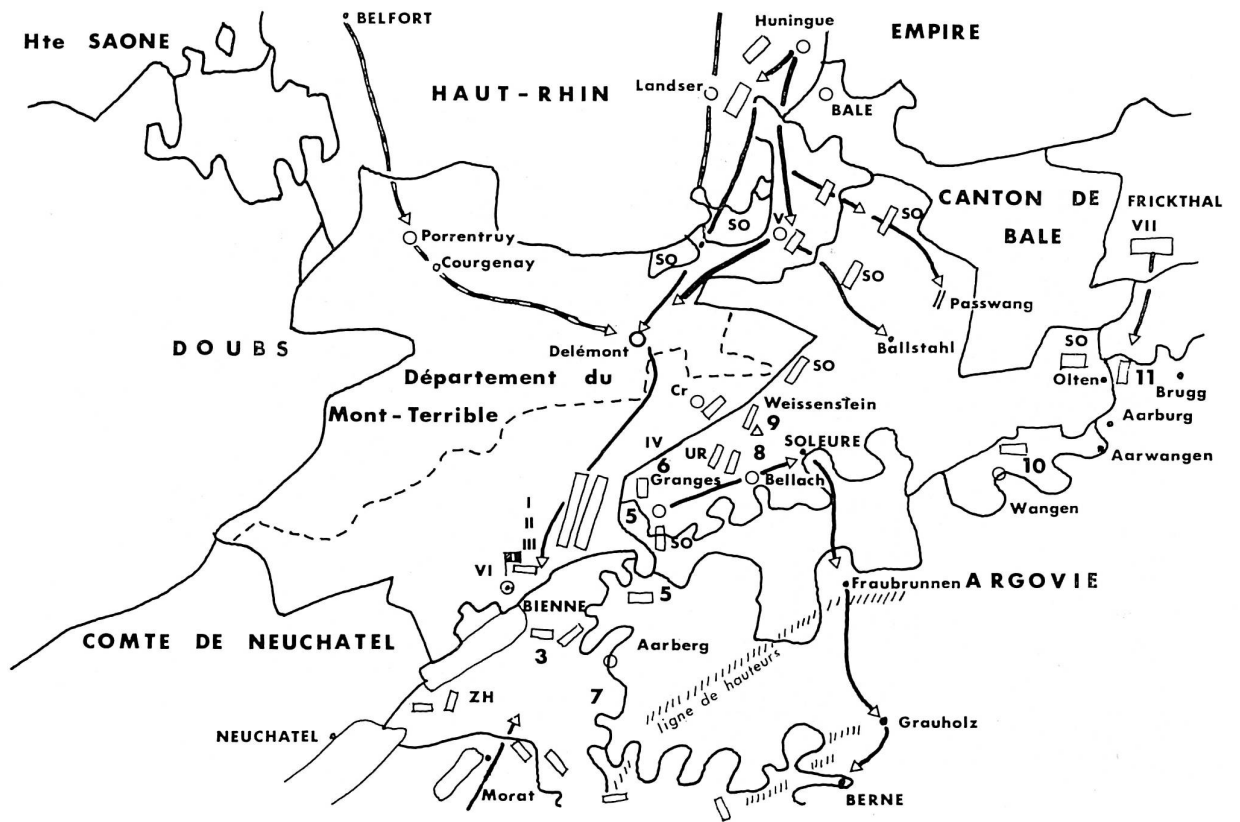
On songe surtout aux territoires situés sur la rive gauche du fleuve en aval de Bâle dans l'Allemagne actuelle, mais il y avait (outre Constance) aussi deux territoires situés en amont de Bâle : le Fricktal autrichien et les territoires relevant du prince-évêque de Bâle, prince soumis à la juridiction impériale, mais laissés par la Convention de Delémont du 28 août 1792 « sous la neutralité du Louable Corps helvétique », savoir la Prévôté de Moutier-Grandval combourgeoise de Berne, la Courtine de l'Abbaye de prémontrés de Bellelay combourgeoise de Soleure, l'Erguël compris dans la Bannière de Bienne, la ville de Bienne elle-même « Zugewandter Ort » de la Confédération helvétique, la mairie de la Neuveville liée à Berne et à Bienne, la seigneurie d'Orvin liée à Bienne seulement et la seigneurie de la Montagne-de-Diesse indivise entre Berne et l'Evêché, ces dernières formant autant de cas particuliers sur lesquels je ne reviendrai pas si ce n'est, plus loin, pour Bienne.

C'est à cette fin que le prince-évêque crut pouvoir envoyer à Rastatt comme commissaire le chanoine Henri Hermann, de Gléresse (von Ligerz), choix qui fut considéré par la France comme provocateur, de même que l'envoi par Berne du professeur K. L. Tschanner, puisque ce dernier avait été l'un des deux députés bernois qui,

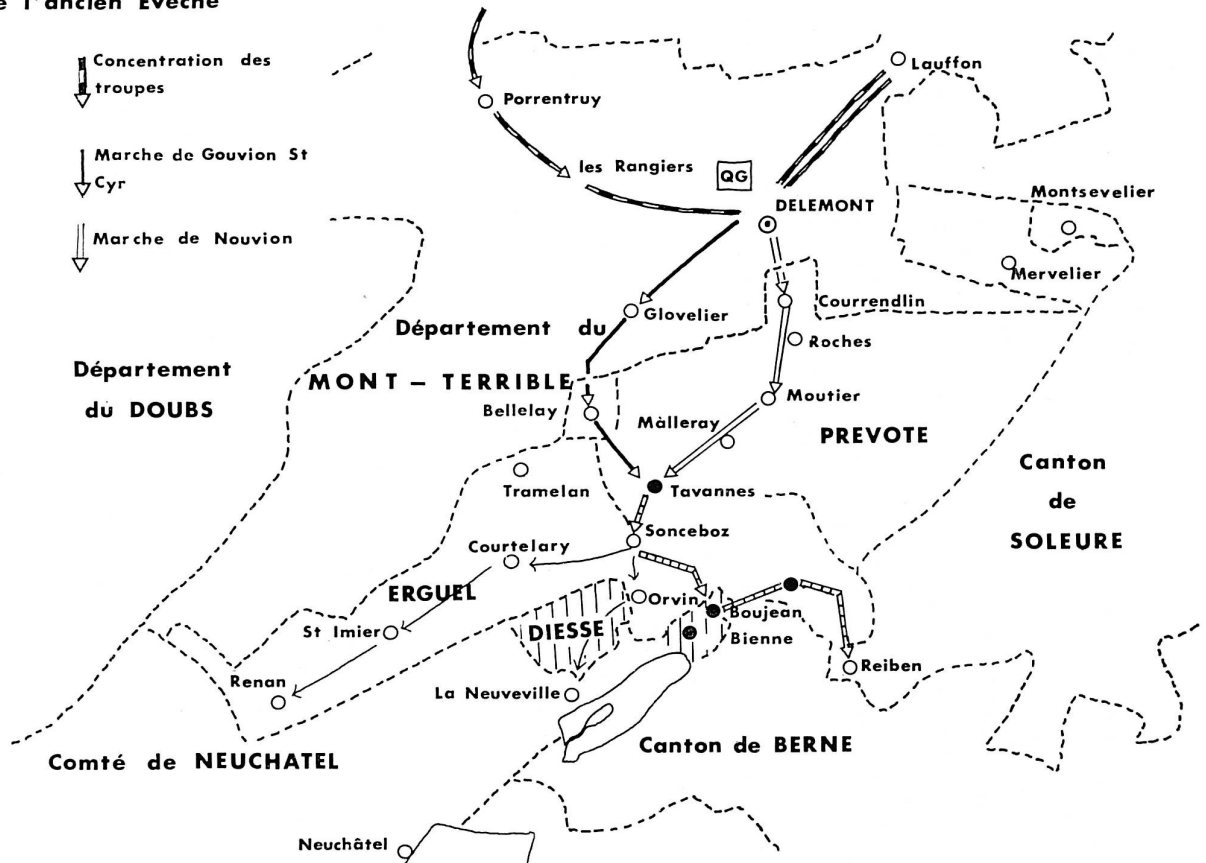
¹ H. BARTH, *Mengaud*, ouvrage cité.

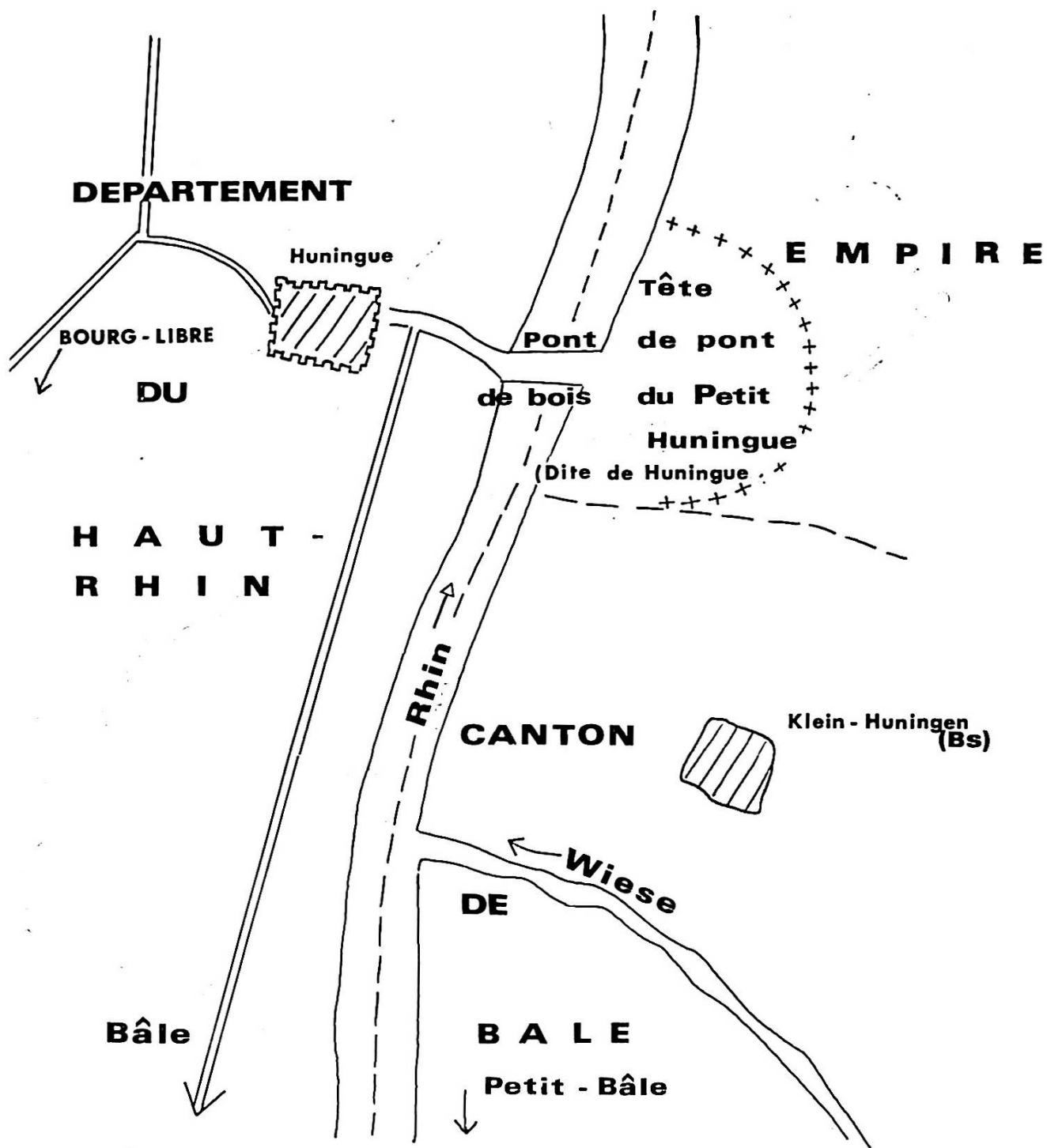


L'ATTAQUE CONTRE BERNE



**L'occupation de la partie méridionale
de l'ancien Evêché**





LA TÊTE DE PONT DE HUNINGUE

en 1791, à Porrentruy, avaient agi pour l'appel aux Autrichiens, tandis que Gléresse fut dénoncé comme ayant aussi, à cette occasion comme dans bien d'autres, montré son hostilité à la France. L'un des députés français, l'ex-conventionnel et futur directeur Treilhard, ne manqua pas de le faire remarquer *illico* et Ochs fit de même sur le mode ironique :

«Ce choix est peu fait pour contenter les autorités de la République française (...) à moins que Berne ne croie (sic) que la République verra avec plaisir des hommes qui lui ont naguère procuré un juste motif de s'emparer de l'Evêché.» (Lettre au Petit Conseil de Bâle du 18 décembre 1797)

Pour le Fricktal, comme les Bâlois y avaient des droits anciens et que la possession de ce territoire les intéressait par sa situation géographique, le Conseil de Bâle se résolut vite à négocier directement avec la France et ne commit pas l'erreur des Bernois, n'étant pas «possessionnés», d'envoyer un délégué à Rastatt.

Pour les vallées jurassiennes, le statut juridique était plus embrouillé, Ochs, contrairement à une légende aussi malveillante qu'opiniâtre, se prononça d'abord pour le maintien de ces vallées dans la neutralité helvétique (mais sans la Prévôté et Bellelay), et même pour leur agrégation à la Confédération. Telle était encore son opinion quand il quitta Bâle le 3 décembre 1797¹. En effet, il partit à cette date pour Paris, dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons.

Du côté français, Reubell se rallia dès novembre sinon avant à la solution de l'occupation des vallées jurassiennes. Il n'eut pas de peine à s'y déterminer puisqu'il n'a eu qu'à reprendre son attitude de 1792. Le gros dossier qu'il avait contribué à rassembler alors s'était accru. Au Mémoire de Gobel (le mémoire N° 2) s'était ajouté un rapport demandé directement par le Directeur alsacien à Roussel, le Belfortain, commissaire du Directoire dans le département du Mont-Terrible, puis un mémoire émanant de l'ancien maire de Saint-Imier, Théodore-Frédéric-Louis Liomin, qui avait lié des relations directes avec l'agent français à Bâle, Mengaud².

Lorsque le Conseil de Bâle décida de négocier directement avec la France à propos du Fricktal, il désigna pour cette mission son

¹ *Correspondance de Pierre Ochs*, tome II, introduction, pp. CXLII à CXLIV, N° 138, pp. 168-169.

² J.-R. SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible...*, chap. XVII, pp. 618-624, chap. XVIII, pp. 636-637 et 652-654.

Grand Tribun Pierre Ochs. Mengaud, par la suite, dira que c'est lui qui fit désigner Ochs; il le dira pour s'en repentir lorsqu'il eut rompu totalement avec le Bâlois. Ceci est vrai mais partiellement, car il n'était pas besoin de cette intervention pour déterminer le Conseil de Bâle à désigner Ochs, celui-ci étant l'ambassadeur constant des Bâlois à Paris. Mengaud dit aussi qu'il conseilla — au moins — ce choix «croyant obéir aux désirs» de Reubell, ce qui n'est pas douteux bien que l'étoile de Ochs, comme on l'a vu, ait baissé du fait de ses relations connues avec Barthélemy.

En tout cas, lorsque Ochs partit de Bâle, il paraît établi qu'il ignorait tout de la décision prise secrètement en haut lieu à Paris de faire occuper militairement le Jura méridional (c'est Laharpe qui était au courant). Le Grand Tribun apprendra cette nouvelle seulement le 16 décembre, l'occupation ayant eu lieu, comme on le sait, à partir du 15. Ochs apprit cela à la fois par une communication du Directoire, par une lettre de Bacher et par une lettre de son beau-frère Vischer. Il écrit le 18 décembre au Conseil de Bâle:

«Bellelay et Munstertal sont si évidemment terres d'Empire que le Directoire ne peut s'empêcher d'en prendre possession. Néanmoins, j'ai parlé du projet qu'il y avait eu, il y a dix-huit mois, de fondre Bienne, La Neuveville, l'Erguël, etc... en une seule république. Mais c'est trop tard. Bienne a voulu (sic) de l'inégalité des droits et s'est trop appuyée de (sic) Berne.»

Mais il est connu que ce n'était pas cela qui était la préoccupation principale de Pierre Ochs, et il est à peu près certain aussi que ce n'était pas non plus la préoccupation principale de Reubell et du gouvernement français, cette occupation n'étant considérée à Paris que comme un point de départ. Quoi qu'il en soit, c'est le fameux dîner du 8 décembre au Palais du Luxembourg qui avait, lors de la conversation au coin du feu entre Reubell, Bonaparte et Ochs, constitué le nœud du problème. Cela est si connu qu'il n'est guère besoin d'y insister. Notons seulement que, des huit récits plus ou moins détaillés dont Gustav Steiner a donné un raccourci dans le commentaire accompagnant le correspondance de Pierre Ochs, tous concordent sur le motif essentiel de cette «pression» sur le Bâlois, savoir l'explicitation de l'entente «complète» entre le Directeur alsacien et le général corse sur la politique nécessaire à tenir à l'égard de la Suisse, savoir d'intervenir par tous les moyens pour «révolutionner» la Confédération et en faire un auxiliaire sinon un satellite de la France. Ochs rendit compte lui-même au bourgmestre Burckhardt, au Petit Conseil,

relata à Vischer, nota dans son *Rotes Büchlein* et enfin rapporta dans son *Histoire de Bâle* les détails de cette conversation ¹.

Dans les jours qui suivirent cette décisive entrevue, Ochs se consacra à établir un projet de régénération de Bâle, puis un projet plus général de Constitution helvétique après qu'il eut été invité par La Revellière, alors président du Directoire, à venir chez lui pour s'atteler à cette tâche. Le Bâlois voulut alors se mettre sous le patronage de Bonaparte à qui il écrivit trois fois en quinze jours, les 12, 21 et 27 décembre. On sait quelle sensation avait provoquée le fulgurant voyage du général à travers la Suisse occidentale, de Genève à Bâle, lorsqu'il se rendait à Rastatt où il ne séjourna d'ailleurs que quatre jours. C'est le 24 novembre que Bonaparte était arrivé à Bâle venant de Liestal qu'il avait trouvé «bien patriote». Ochs rendant compte du dîner — Bonaparte était assis entre le bourgmestre Buxtorf et le Grand Tribun — avait qualifié ce jour «de jour de bonheur» ².

Mais Bonaparte ne répondit que quatre lignes au mémoire de trois pages envoyé par Ochs. C'est seulement les «modes de révolutionnement de la Suisse» qui intéressaient le général comme il l'indiqua sans ambages. Quant à la modification de la Constitution bâloise dans le sens de l'égalité entre les bourgeois de la ville et les paysans, Vischer — beau-frère de Ochs — fit une première motion en ce sens le 18 décembre, mais elle fut très mal accueillie. Et il fallut l'intervention directe des gens de la campagne, surtout de ceux de Liestal, pour que le patriciat bâlois admît l'égalité, mais un mois plus tard seulement.

Ce que ne semblent pas avoir vu nettement les Bâlois ni même les Bernois, c'est que l'arrivée des troupes françaises dès les 16 et 17 décembre à proximité du lac de Bienne, avant même que l'occupation de la ville de Bienne elle-même eût été décidée, laissait non seulement Soleure et Berne mais toute la Suisse à la merci des Français si les Suisses ne se décidaient pas à se «révolutionner» d'eux-mêmes. Et Reubell comme Bonaparte avaient bien dit à Ochs le 8 décembre que, dans ce cas, il faudrait «tuer le bourreau». Je ne reviendrai pas sur le fait que la France après Campoformio n'avait plus aucun inté-

¹ Relations par Barras, LAHARPE, *Les Annales de Posselt*, OCHS («Rotes Büchlein, Fung Blätter zur Autobiographie, Geschichte der Staat und Republik Basel, lettres à Vischer et à Burckhardt») et une phrase de Reubell dans ses papiers acquis par la Bibliothèque Nationale de Paris en 1931, mais dont une copie manuscrite existe dans les archives familiales de la famille His (Ochs) FAH. Cf. Steiner, *Korr. T. II, Anhang*, p. 562, et J.-R. SURATTEAU, «Anecdotes inédites de Reubell sur la Révolution en Suisse», *Revue suisse d'Histoire*, 1967, pp. 537-538 et notes 14 à 17.

² *Correspondance de Pierre Ochs*, tome II, N° 97, p. 111.

rêt à maintenir la neutralité de la Suisse et, au contraire, estimait devoir surveiller la Confédération de près ¹.

La question de l'occupation du pays ou du moins du cœur du pays s'était posée bien avant le dîner du 8 décembre. Il est notable de voir Ochs écrire le 21 décembre :

« L'expérience a prouvé que les cantons ne résistaient pas avec assez d'énergie (à Berne). La République française ne peut compter sur la loyauté des Suisses tant qu'ils s'abandonneront à l'influence d'un gouvernement aristocratique et hostile... » ²

En ce qui concerne l'intervention finale, elle-même préparée par l'occupation de Bienne au début de février 1798, contrairement à Steiner, je crois, comme Barth ³, que Reubell pensait que le gouvernement bâlois se montrerait plus accommodant ; il savait bien qu'il n'y avait rien à attendre du gouvernement bernois. Restait Zurich, que Mengaud avait été chargé de sonder à la fin de septembre. Reubell s'était-il exagéré la portée des dissentiments — économiques et politiques — connus entre Zurich et Berne ? La question posée à Ochs le 8 décembre était-elle si innocente ? L'Alsacien pensait-il que les Suisses, ayant secoué le « joug » bernois, pourraient se réformer eux-mêmes ? Il s'était opposé à Robespierre en 1792 et n'avait pas partagé l'opinion de l'Incorruptible que « les missionnaires armés ne sont pas aimés ». Il n'avait pas non plus partagé les sentiments de relative sympathie de Robespierre à l'égard des Suisses ⁴. On peut laisser de côté, sans doute comme arrangés après coup, les écrits de Reubell, en juillet 1799, lorsqu'il fut attaqué dans les Conseils à propos de l'intervention en Suisse, encore plus le récit de juin 1801 dans lequel il se glorifia d'avoir été le promoteur de l'invasion du Jura puis de la Suisse et ainsi d'avoir contribué à préserver la France à la veille d'être envahie deux ans plus tôt et sauvée alors par la victoire de Masséna à Zurich. Mais Reubell et Bonaparte étaient d'accord aussi pour enlever aux Anglais leur base de renseignements et de perversion qu'était l'agence de Berne avec Wickham. Richard Cobb, rendant compte d'un ouvrage de Harvey Mitchell, a intitulé de façon aussi anachronique que significative cette recension : « Our man in Bern » ⁵. Il est patent que la première

¹ A. RUFER et J.-R. SURATTEAU, « Robespierre, la Suisse et les Suisses », article cité.

² *Correspondance de Pierre Ochs*, tome II, N° 138, p. 169.

³ H. BARTH, « Mengaud », article cité.

⁴ Voir ci-dessus note ¹.

⁵ R.-C. COBB, « Our man in Bern », article cité.

grande mission de Mengaud à Berne, après qu'il eut inventorié les papiers de Barthélemy et ceux de Bacher, fut pour exiger le renvoi de Wickham. C'était à la fois une exigence en soi et ce que nous nommerions un «test». Or, Wickham partit de lui-même plutôt que chassé par les Bernois; Mengaud renseigné, dit-il, par Fellenberg, savait qu'il était aussi impossible de révolutionner Berne par le dedans qu'il n'avait été possible d'en chasser l'Anglais. Et les sujets bernois ne se soulèveraient pas, sauf dans le pays de Vaud et même surtout à Lausanne et dans les autres villes du lac, Nyon, Morges, Rolle ou Vevey. Les documents que j'ai pu lire depuis quelques années, et notamment celui publié par mon collègue François Jéquier ¹, montrent cela de façon évidente.

De ce fait, la décision prise d'occuper le Jura du Sud, cela paraît certain avant le 8 décembre et sans doute à l'instigation de Laharpe, fut entérinée et peut-être avancée à cause de cette nécessité d'intervention en Suisse à laquelle se rallia sans difficulté Reubell. Pourtant, une lettre de Ochs que j'ai publiée en 1974 (en ayant trouvé la référence dans les papiers d'Alfred Rufer) donne une vision un peu différente. Dans cette lettre adressée à Bacher le 2 avril 1801, l'ex-Grand Tribun (je me cite) «quelque peu revenu par suite de ses déboires de son enthousiasme et de ses calculs de 1797-1798» attribue aux «vues d'agrandissement de l'administration centrale du Mont-Terrible la première idée de l'invasion» [des vallées du sud du Jura] et dit même que «[l'administration départementale du Mont-Terrible] fit marcher des troupes sans l'autorisation formelle du Directoire...» Mais il ajoute: «Si cette violation de frontière ne fut pas solennellement improuvée (...) c'est que [le Directoire] avait déjà formé des projets contre l'oligarchie bernoise et, par cette mesure qui le rendait maître des vallées limitrophes, il avait mis un pied dans la Suisse dont ses armées nombreuses pouvaient alors et au premier ordre faire la conquête sans obstacle majeur» ². Elle fut concrétisée peu après par la décision d'occuper aussi Bienne, décision prise vers la mi-janvier, et par la rebuffade que Neuhaus, le chancelier biennois, pourtant bien connu et jusque-là bien reçu à Paris, essuya alors, son arrestation et son expulsion. De tout cela j'ai déjà parlé en publiant des extraits trouvés dans les papiers de Reubell ³. Mais comme il y avait encore moins de motifs juridiques pour occuper Bienne, malgré les arguments avancés par Mengaud, soufflés par Liomin qui détestait

¹ F. JÉQUIER, «Une révolution paisible...» article cité.

² J.-R. SURATTEAU, «Deux documents...» article cité.

³ J.-R. SURATTEAU, «Les campagnes d'Helvétie» article cité.

les Biennois, on utilisa le fait que l'Evêque entretenait aux côtés du Magistrat de la ville à Bienne un maire, et qu'il s'y était réfugié plusieurs mois en 1792 comme on l'a rappelé.

Il est temps d'arrêter ici, puisque ce dont il va s'agir maintenant c'est, pour le gouvernement français, de décider des formes de l'intervention armée en Suisse. Pendant ce temps, Ochs, à Paris, a soumis son plan de Constitution qui sera profondément remanié par Merlin de Douai et Daunou, deux spécialistes, tous deux parmi les principaux rédacteurs de la Constitution française de l'an III (1795). La première lettre de Merlin à Ochs est du 27 décembre 1797¹. Le Directoire a deux fers au feu : si la Suisse accepte de se révolutionner d'elle-même et de devenir ainsi une république sœur, satellite de la France, une intervention modérée et apparemment appelée par les vœux des Suisses sera suffisante — naturellement, c'est là que Laharpe entre en scène pour soutenir le vœu des Vaudois de secouer le « joug bernois » — sinon, et surtout si Berne ne s'engage pas dans la voie de l'accord plus ou moins forcé, une intervention plus importante sera nécessaire. C'est le sens des tergiversations de Brune envers les Bernois : d'une part, voir jusqu'où ceux-ci veulent aller, de l'autre, réunir suffisamment de troupes pour être en mesure d'imposer une solution militaire si, en fin de compte, les Bernois n'acceptent pas ce qui leur est demandé. A ce moment, la « Constitution de Paris » est élaborée. A ce moment aussi, il ne faut pas oublier qu'à Bâle, en l'absence de Ochs toujours à Paris, Mengaud fait de la surenchère et propose — ou menace — d'annexer Bâle à la France en dénonçant les attermolements des Bâlois et les divisions qui commencent à se faire jour parmi les « démocrates » bâlois, entre les partisans de Ochs et de plus radicaux derrière Huber et Legrand. Pierre Ochs écrit dès le 26 décembre au Petit Conseil de sa ville ces lignes intéressantes :

« Je vois que la prise de possession des pays, propriétés et droits du c.d. Evêque de Bâle ont occasionné des craintes. Cependant, on devait s'y attendre et puisque la France nous environne depuis Huningue jusqu'à Bergame et que la Suisse lui est ouverte du côté du pays de Vaud aussi bien que du côté de Bâle, ce n'est pas de la possession de quelques vallées du Jura que dépend notre sûreté. (...) Quant à notre Etat en particulier, nous devrions nous applaudir des événements qui anéantissent l'Evêché de Bâle, l'ennemi-né de notre canton. Au reste, si quelques-uns s'alarment aujourd'hui de voir approcher de leurs capitales les frontières françaises, ils se rappelleront que c'est une suite du passage néfaste des Autrichiens sur notre territoire. Ils l'avaient vivement

¹ Correspondance de Pierre Ochs, tome II, N° 149, p. 185.

désiré et ils en éprouvent maintenant les effets. Ils l'avaient regardé comme un moyen de contre-révolution et ce sera, peut-être, la cause première d'une révolutionnement plus rapide de leurs propres Etats. J'avais averti en son temps des risques d'une telle entreprise. La justice divine se manifeste ici d'une manière trop frappante pour ne pas l'y connaître. Je sais bien que ces réflexions ne plairont pas à tout le monde...»

Une partie de l'armée d'Italie avec Brune va alors avancer depuis le pays de Vaud, mais c'est de Bienne que Schauenbourg marchera et remportera les succès décisifs qui abattront les Bernois, bien mal secondés par les autres contingents. Berne tombe le 2 mars 1798...

* * *

Au terme de cet exposé, je reviens à mon propos initial.

Je voudrais citer des extraits de ces manuels que nous avons eu à examiner au début de mars dernier (1978). J'indique d'emblée que nous nous sommes tous, les trois enseignants français et les cinq suisses, prononcés dans le sens du rapport que j'ai présenté avec mon ami l'Inspecteur général Henri Dubief (lui-même apparenté à une famille prévôtoise). Il s'agit de la représentation donnée des événements qui nous intéressent ici et d'en préciser la portée historique pour l'avenir de la Suisse du XIX^e siècle.

Prenons quelques exemples rapides tirés de ces manuels alémaniques représentant, selon les termes mêmes du rapport introductif de la Commission suisse de l'UNESCO, «ce qu'un jeune Suisse doit savoir...».

D'abord, il n'y a rien ou à peu près rien, sauf dans un de ces manuels, sur l'Evêché de Bâle et le Jura. Dans un de ces manuels ¹ (en usage surtout en Thurgovie nous a-t-on dit), au titre évocateur *Wir wollen frei sein* (un beau programme, mais plutôt pour un manuel d'instruction civique que pour un manuel d'histoire), on lit ceci:

«Le chef du mouvement révolutionnaire en Suisse était Pierre Ochs. Il avait été élevé à Hambourg, ne connaissait pas les habitudes et les relations des Suisses, parlait des langues étrangères et était rempli de mépris et d'hostilité envers les Suisses. A ses côtés, plein de haine, le Vaudois Frédéric-César de Labarpe. Tous deux furent des traîtres à notre patrie en appelant Napoléon pour «libérer» la Suisse. Dès lors ces deux hommes (pourquoi pas «individus»? — J.-R. S.) furent appelés par leurs contemporains les fossoyeurs (de la Suisse)...»

¹ Franz MEYER, *Wir wollen frei sein*, Verlag Sauerländer, Aarau, éd. 1974, pp. 145, 147, 151, 153, 159 et 309 (pour la comparaison Ochs-Quisling).

Ce portrait qui remplirait, en ce qui concerne Laharpe, de contentement nos amis vaudois et les historiens de ce canton — ce qui ne me regarde pas, au demeurant... — est si caricatural qu'on a peine à imaginer qu'il puisse être écrit vers la fin du XX^e siècle. L'auteur revient d'ailleurs sur Ochs sur lequel il s'acharne: Otto Quisling, en 1940, est «un Ochs norvégien»! On revient une page entière sur Ochs et Laharpe. Et toujours c'est Napoléon qui dirige toute l'affaire, ce qui est, au moins, simplifier les choses quelle que soit la part capitale prise par le général Bonaparte dans l'intervention en Suisse à cause des cols alpins et surtout du Simplon¹. Je lis encore: «Napoléon fit entrer (en 1798) l'armée française dans la vieille Confédération...»

Un exemple moins outrancier mais à reprendre aussi peut être relevé dans la collection «Weltgeschichte im Bild», ouvrage collectif remarquable techniquement d'ailleurs et tout à fait recommandable à ce point de vue, présenté sous la direction du Dr Alleman de Soleure et ayant parmi ses collaborateurs plusieurs Bâlois, un de Riehen, un autre de Binningen et un historien de Reinach². Cette collection adopte un plan thématique quelque peu diachronique même avec divers repères sondages chronologiques. Ceci explique que, du 10 août 1792, on passe tout de go aux événements de 1798 avec une très brève allusion au «cordon» frontalier et à l'affaire de la tête de pont de Huningue. On note que:

«... les efforts des Bernois pour obtenir une aide réelle de leurs Confédérés ne furent guère entendus. (...) [On remarque] l'opposition de certains des gouvernements cantonaux à l'oligarchie patricienne bernoise...»

A propos de la Médiation, on revient sur Ochs et Laharpe et sur leur rôle général: ils sont représentés comme des théoriciens complètement détachés d'une pensée patriotique; si cela est vrai au sens actuel des mots — ou plutôt à leur emploi, comme le disent fort justement aujourd'hui les linguistes — pour le cosmopolite Bâlois attaché à l'idée supranationale des lumières, cela ne l'est pas pour le Vaudois qui, même sur les bords de la Néva, n'avait jamais perdu de vue les torts causés par les Bernois à sa «patrie» vaudoise. Que l'appui français eût été indispensable à un «révolutionnement» de la Suisse, comme le disait Ochs aux dirigeants français, cela est certain. On ne

¹ J.-R. SURATTEAU, «Les cols des Alpes...» article cité.

² *Weltgeschichte im Bild*, Lehrmittel für die Geschichtsunterricht an Volksschulen, NW. Kommission für Geschichtsunterricht und kantonaler Lehrmittelverlag, Solothurn, 1977.

tombe pas ici dans les excès signalés précédemment. Cependant, plus loin, on retrouve d'autres jugements assez contestables, au moins parce que présentés de façon trop peu nuancée et trop simplifiée, ce qui est fatal dans un ouvrage rédigé par plusieurs auteurs. Ainsi, à propos de l'occupation et des exactions — incontestables — des autorités françaises, notamment militaires, après l'intervention: «L'or et l'argent (Silber und Gold) furent chargés sur onze voitures (exact) et envoyés à Lyon et de là vers la Méditerranée pour l'expédition d'Egypte», ce qui simplifie légèrement puisqu'un peu moins de quatre millions sur les neuf ou dix saisis furent ainsi envoyés à Bonaparte, comme on peut le déduire des ouvrages connus tels que celui de Dierauer ou dans l'étude de Rufer dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, étude que j'ai rééditée il y a trois ans ¹.

Troisième exemple: le manuel ancien et très classique d'Arnold Jaggi ² tente, de façon intéressante, de clore un récit événementiel par une question: «Sur la signification de la Révolution française». Il y est fait allusion à la déviation entraînée par le «cours des choses» sans trop moraliser. L'auteur dresse un tableau succinct mais juste des exactions du régime du patriciat, notamment de celui de Berne, de la base étroite de l'hégémonie des familles des «Gnädige Herren», de la division sociale. Mais un hiatus peu compréhensible fait que l'on passe sans transition à la situation de 1796-1797, après un tout petit paragraphe sur les «réformateurs» quelque peu amalgamés (Escher, Rengger, Fellenberg, Pestalozzi). On en arrive vite à 1798. Pourquoi la France voulait-elle annexer la Suisse? Sur les trois raisons invoquées, deux sont indéniables: barrière d'Etats, domination des cols alpins; l'autre si souvent citée, l'argent, n'était en fait que secondaire et pas forcément préméditée, mais elle reste tellement liée à une certaine «mythologie» suisse qu'on ne peut trouver à redire à la voir derechef invoquée au même rang que les deux autres raisons autrement fondamentales. Ainsi Ochs et Laharpe sont mis à leur vraie place, c'est-à-dire à la fois agents conscients et agents inconscients des plans français («Helfershelfer», que l'on ne peut traduire). Ochs est un cosmopolite: «Il parlait allemand comme un Allemand, français comme un Français, mais ne connaissait pas le Schwyzerdütsch...». Deux cartes à signaler mettent face à face l'impérialisme bernois: «Berne au temps de sa plus grande extension» et la position future de la question jurassienne: «L'Evêché de Bâle au XVIII^e siècle».

¹ A. RUFER, *La Suisse et la Révolution française*, ouvrage cité.

² A. JAGGI, *Von den Anfängen der Reformation bis zur Gegenwart*, Lehrbuch für untere Mittelschulen, Verlag Paul Haupt, Bern, réédition de 1969.

Enfin, quatrième et dernier exemple: l'ouvrage d'Ernst Bohnenblust est de loin le plus serein¹. Il laisse pourtant complètement de côté l'ancien Evêché de Bâle au XVIII^e siècle: rien sur les commis d'Ajoie, rien sur l'intervention française à l'appel du prince de Reinach-Steinbrunn, vingt lignes sur les événements de Porrentruy de l'été 1792, sans parler auparavant de l'intervention autrichienne un an plus tôt. On note que la frontière de la France se rapprochait dangereusement de l'Aar; on expose bien les luttes dans les principaux cantons, et notamment le rôle des dirigeants bernois, ce qui amène aux traités de Bâle de 1795. Après de bons et suffisants passages sur les événements du Valais, de Genève, du Seeland zurichois et du Toggenbourg, sur la perte de la Valteline, on en arrive à Campofornio, au voyage de Bonaparte à travers la Suisse. Mais, surtout, est bien distinguée l'opposition initiale entre les vues relativement modérées du Directoire, une fois annexée la partie méridionale de l'ancien Evêché, et les plans annexionnistes plus amples de Bonaparte. Non moins de quatre pages sont consacrées à l'explication des événements de la fin de 1797 et au premier trimestre de 1798. Enfin, le rôle de Ochs est véritablement restitué d'une façon nuancée. Ainsi, l'auteur semble voir les choses dans la ligne de l'histoire de Dierauer qui, à mon avis, est la mieux au fait au moins pour cette période de l'histoire suisse.

En effet, c'est finalement le Grand Tribunal de Bâle qui porte, d'une façon ou d'une autre, le poids ou la charge des événements. Je ne veux pas parler ici de son rôle dans la fabrication de la Constitution de la République helvétique une et indivisible, rôle bien moindre en réalité qu'on ne l'a cru et dit. Ce que le Directoire français, Merlin, Daunou voulaient, c'était essentiellement élaborer au travers de cette Constitution une sorte de «maquette» destinée à une révision éventuelle de la Constitution française de l'an III dont ils avaient vu les déficiences. Pierre Ochs est évidemment un homme de son temps, un homme de l'élite cosmopolite de l'Aufklärung. Qu'on veuille en effet réfléchir qu'il est né à Nantes en 1752, d'un père bâlois et d'une mère d'origine française, et qu'en 1780, lorsqu'il revient épouser à Bâle Salomé Vischer, alors qu'il est âgé de 27 ans, il a vécu quatre ans à Nantes (les quatre premières années de sa vie), trois ans seulement à Bâle — en deux séjours — et vingt et un ans à Hambourg. Cet homme des lumières ne peut donc avoir que peu de compréhension pour des

¹ Ernst BOHNENBLUST, *Geschichte der Schweiz*, Eugen Reutsch Verlag, Erlenbach-Zurich, 1974.

idées «patriotiques», nationalistes, qu'on peut concevoir du temps des guerres de libération de la Suisse au moyen âge, encore moins des idées de représentativité actuelle de la patrie. Adversaire forcené du «papisme», partagé d'admiration entre Voltaire et Rousseau, imbu des idées des philosophes allemands de son époque, il a autant de mal à s'adapter, même en forçant sa nature, aux goûts plébéiens d'un Mengaud qu'aux discours réactionnaires et passéistes d'un Merian. Les interlocuteurs français avec lesquels il fut en communion sont son beau-frère Dietrich, Hérault de Séchelles, un ci-devant, Barthélemy, un diplomate d'Ancien Régime servant la République d'une façon curieuse. On sait d'ailleurs comment Barthélemy parle de Ochs dans ses Mémoires, fougueusement royalistes et rédigés après coup :

«Ce fut à cette époque que M. Ochs me loua sa maison à Bâle. On a dit et publié qu'il avait toute ma confiance. Sans doute, je le voyais souvent puisque le jardin était resté commun entre lui et moi. Mais demandez à toutes les personnes qui travaillaient alors près de moi quelle affreuse opinion j'avais des principes et de la conduite de ce magistrat, combien j'étais occupé à contrarier ses vues qui toutes tendaient à la perte de son pays en voulant l'asservir aux volontés et aux passions du Gouvernement français. (...) On m'avertissait qu'il me rendait souvent de mauvais offices. Je m'y attendais. Je bornais mes soins à défendre la Suisse contre ses méchancetés ¹.»

Ochs lui-même a défini ses idées sur le patriotisme :

«... Son Excellence Merian fait des vœux pour le bien de notre Etat et des autres cantons... Je les partage bien vivement pour tout ce qui touche notre Etat ; mais, quant aux autres cantons, c'est avec restriction. Je ne vois dans les autres cantons que la Suisse et des Suisses et, sous ce point de vue, j'y prends une part aussi complète que qui que ce soit. Mais s'il s'agit des meneurs du canton de Berne, je réponds franchement que leur cause serait la perte de la Suisse et que je me reprocherais à (sic) chaque mot proféré en leur faveur...»

(Lettre à Burckhardt du 23 décembre 1797)

Il n'est guère possible et en tout cas ahistorique de parler de trahison envers la «patrie suisse». Que pouvait être la patrie suisse pour cet Aufklärer? Le souvenir de Guillaume Tell, des luttes contre les Habsbourgs qu'évoquait Robespierre en 1793 dans son célèbre discours en faveur des Suisses et des Américains du Nord? Sans nul doute, mais cela ramenait à l'hostilité contre l'Autriche. Quel specta-

¹ BARTHÉLEMY, *Mémoires*, ouvrage cité, p. 127-128.

cle enfin donnaient de la «patrie suisse» les oligarques patriciens de Berne ou de Soleure, sans compter les oppositions d'intérêts tantôt avouées, tantôt cachées entre Zurich, Berne et Bâle?

Je m'arrête en citant deux paragraphes arrêtés en commun avec nos collègues suisses le 10 mars 1978 à Morat:

5. *En projetant les frontières actuelles sur tels ou tels événements historiques du moyen âge ou des temps modernes, on risque de présenter une vision déformée du passé et d'être incapable d'expliquer les solidarités et les oppositions anciennes ainsi que l'histoire commune partagée par plusieurs nations à tel ou tel moment du passé.*

6. *Le but de l'histoire étant de faire comprendre les hommes et les situations, il faut avant tout éviter d'introduire des jugements de valeur de nature moralisatrice lorsqu'ils ne sont pas fondés parce qu'anachroniques...*

Et enfin, peut-être, comme vœu:

8. *En raison de l'évolution rapide du monde contemporain et de la science historique, elle-même en pleine expansion, le perfectionnement des professeurs devient indispensable, soit qu'on mette à leur disposition les documents nécessaires, soit qu'on organise pour eux un recyclage de niveau universitaire¹.*

C'est cela que l'on m'avait fait l'honneur de me demander de réaliser il y a quelques années à Porrentruy, sans attendre ces recommandations officielles, et j'en ai été et j'en reste profondément reconnaissant aux promoteurs de ces séances...

J.-R. Suratteau

¹ Rapport final de la Commission franco-suisse de l'UNESCO pour l'examen des manuels d'histoire suisses et français, Morat, 8-9-10 mars 1978.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- Johannes DIERAUER: *Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft*, Bd 4, Gotha, 1912, trad. fr. *Histoire de la Confédération helvétique*, vol. 4, Lausanne, 1913.
- Johannes STRICKLER: *Die helvetische Revolution*, Frauenfeld, 1898. *Die alte Schweiz und die helvetische Revolution*, Frauenfeld, 1899.
- Alfred RUFER: Article helvétique in *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1931, réédité par J.-R. SURATTEAU, *La Suisse et la Révolution française*, Paris, 1973.
- Gustave GAUTHEROT: *La Révolution dans l'Ancien Evêché de Bâle*, 2 volumes. Vol. 1: *La République rauracienne*; vol. 2: *Le Département du Mont-Terrible*, Besançon et Paris, 1906-1907.
- Jean-René SURATTEAU: *Le Département du Mont-Terrible sous le Régime du Directoire*, Paris, 1965.

Sur les relations franco-suissees et les relations entre l'Evêché de Bâle et la France

- Hans BUSER: *Das Bistum Basel und die französische Revolution, 1789-1793*, Bâle, 1896.
- Jacques CART: «L'ancien Evêché de Bâle et sa réunion à la France», *Revue vaudoise*, 1903.
- Emile DUNANT: *Les Relations diplomatiques de la France avec la République helvétique*, Bâle, 1901.
- Gustave GAUTHEROT: *Les Relations franco-helvétiques de 1789 à 1792, l'Ambassade du Marquis de Vêrac*, Paris, 1908.
- Un *casus belli* en 1792-1793: la neutralité de l'Evêché de Bâle, *Revue des Questions historiques*, 1905.
- François JÉQUIER: Une révolution paisible: la vallée de Joux en 1798, *Revue d'Histoire vaudoise*, 1977.
- Henri JOLIAT: Documents sur l'Erguël à l'époque de la Révolution française, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1953.
- Alfred RUFER et Jean-René SURATTEAU: La République rauracienne vue par les informateurs de l'Autriche, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1967.
- Alfred RUFER et Jean-René SURATTEAU: Les cols des Grisons et la question de la Valteline, *Bolletino della Società storica valtellinese*, 1976.
- Robespierre, la Suisse et les Suisses, *Actes du Colloque international Robespierre*, Vienne, 1965.
- Gustav STEINER: Die Katastrophe der Eidgenossenschaft von 1798 in ihrer Bedeutung für die Gegenwart, *Sonntags Beilage der National Zeitung*, Bâle, février 1939.

- Jean-René SURATTEAU: Anecdotes inédites de Reubell sur la Révolution en Suisse, *Revue suisse d'Histoire*, 1967.
- Campagnes d'Helvétie de 1798 et 1799 et la politique jurassienne du Directoire (Les), *Revue suisse d'Histoire*, 1965.
 - Cartes du Mont-Terrible, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1957.
 - Cols des Alpes pendant la Révolution française: la question du Simplon (Les), *Actes du Colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est*, Dijon, 1975.
 - Commissaire du Directoire (Un): François-Augustin Roussel, *Annales historiques de la Révolution française*, octobre-décembre 1957.
 - Deux documents sur la Révolution dans l'ancien Evêché de Bâle, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1974.
 - Etudes sur le département du Mont-Terrible sous le Directoire: un plan d'unification jurassienne, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1955.
 - Jura, Berne et la France de 1770 à 1800 (Le), *séminaire de l'Université de Berne*, 1966.
 - Occupation, occupants et occupés en Suisse de 1792 à 1814, *Actes du Colloque international de Bruxelles*, 1968.
 - Paradoxe (Un): L'échec de l'unité nationale suisse et le développement du nationalisme helvétique (1792-1815), *Actes du Colloque international: Patriotisme et nationalisme en Europe à l'époque de la Révolution française et de Napoléon*, Moscou, 1970.
 - Récit inédit des événements de décembre 1797 et de mars 1798, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1963.
 - Savoureuse contre Mont-Terrible, *Bulletin de la Société belfortaine d'Emulation*, 1959.
 - Suisse dans le système français (La): 1799-1813 in *Les pays sous domination française (1799-1814)*, Paris, 1968.
 - Sur deux cartes, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1956.

Sur les hommes

OCHS

- Peter OCHS: *Korrespondenz des Peter Ochs*, herausgegeben von Gustav Steiner, Bd I et II, Bâle, 1931-1932, avec deux importantes introductions par Gustav Steiner.
- Six lettres inédites de Pierre Ochs (juillet 1796 à juin 1798), publiées par J.-R. Suratteau, *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1967.
 - Deux documents sur la Révolution dans l'ancien Evêché de Bâle... (*vide supra*).
- Hans STETTBACHER: Pestalozzis Beziehungen zum Basler Ratsschreiber Peter Ochs, *Pestalozziannum*, Juni 1938.

BACHER

- Friedrich ORRO: *Theobald Bacher, ein elsässischer Diplomat im Dienste Frankreichs*, Strasbourg, 1910.

BARTHÉLEMY

- Papiers de ...* (éd. Jean Kaulek), Paris, 1886-1910, 6 vol., les vol. 2 et 3.
Mémoires de ... (éd. Jacques de Dampierre), Paris, 1914.

FELLENBERG

Alfred RUFER: *Aus Philipp Emanuel Fellenberg Briefwechsel*, Rohrschach, 1945.

LORD FITZGERALD (et WICKHAM)

Max OEDERLIN: *Lord Robert Fitzgerald, britischer Gesandter in Bern, 1792–1794*, Zurich, 1916.

LEGRAND

Hans STETTBACHER: Lucas Legrand und Fritz Oberlin, *Pestalozziannum*, September 1953.

MENGAUD

Hans BARTH: Mengaud und die Revolutionierung der Schweiz, *Basler Jahrbuch*, 1900.

WICKHAM

Charles D. BOURCARD: William Wickham, britischer Gesandter in der Schweiz, in seinen Beziehungen zu Basel, *Basler Zeitschrift für Geschichte*, 1908.

Harvey MITCHELL: *The Underground War against Revolutionary France. The Missions of William Wickham*, Oxford, 1965.

Richard C. COBB: Our Man in Bern, *The Times, Literary Supplement*, 24 February 1966.

Jean-René SURATTEAU: A propos d'ouvrages sur l'action contre-révolutionnaire en Suisse, *Annales historiques de la Révolution française*, janvier–mars 1967.

— Compte rendu de l'ouvrage de Mitchell in *Revue suisse d'Histoire*, 1967.

